

OFFICE BENELUX
DE LA PROPRIETE
INTELLECTUELLE

Adresse postale
Boîte postale 90404
NL-2509 LK La Haye

Adresse
Bordewijklaan 15
NL-2591 XR La Haye

T +31 70 349 11 11
F +31 70 347 57 08

info@boip.int
www.boip.int

Direction
T +31 70 349 11 17
F +31 70 382 09 07

Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle
34, Chemin des Colombettes
CH-1211 Genève 20
Suisse

Date: 3 december 2009 Personne à contacter: Raphaëlle Gérard
Votre référence: DJS/1000464/380375.1 Numéro de téléphone: +31 70 349 55
Notre référence: 1131517/RC
Dossier: IR 827830

Objet: Invalidation à la suite d'une décision judiciaire passée en force de chose jugée, no
105.004.898/01 (Gerechtshof 's-Gravenhage) du 30 juin 2009

Madame, Monsieur ,

Sous ce pli, nous avons l'honneur de vous informer de la radiation judiciaire de l'enregistrement international cité sous rubrique en ce qui concerne ses effets pour le territoire Benelux.

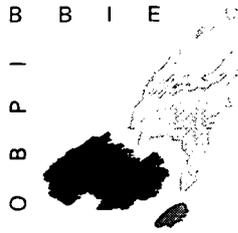
A la suite d'une procédure (voir dispositions 2.27 de la Convention Benelux en matière de propriété intellectuelle (marques et dessins ou modèles) article 2.27, sous 1), il a été homologué par le Tribunal (Gerechtshof 's-Gravenhage) sous forme exécutoire que sera radié du registre l'enregistrement suivant :

1. Enregistrement international : 827830
2. La marque susmentionnée a été enregistrée au nom de : PASCUAL ROS AGUILAR
3. Invalidation pour la totalité des produits et services :
CI 25 Vêtements de confection pour femmes, hommes et enfants,
chaussures (excepté les chaussures orthopédiques), chapellerie.
4. Jugement rendu en date du : 30 Juin 2009
5. Cette invalidation ne peut plus faire l'objet d'un recours.

Pays-Bas: Fortis 24.00.36.700
IBAN NL62 FTSB 02 4003 6700
BIC: FTSB NL2R

Belgique: Fortis 001-4318305-38
IBAN BE 24 0014 3183 0538
BIC: GEBA BEBB

Luxembourg: Fortis
LU 50 0030 0556 7430 0000
BIC: BGLL LULL



Date
3 décembre 2009

Objet:
Retrait partiel/total de la
restriction du droit du
titulaire selon la règle 20
sous 2 du règlement
d'exécution

Page
2/2

Compte tenu de ce qui précède, nous vous prions de bien vouloir acter les conséquences juridiques résultant de cette restriction dans le registre international

Avec nos remerciements anticipés, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Avec l'assurance de notre considération distinguée.

Karin Winkel
Chef du Département Enregistrement

Besson, Claude-Mary

From: Raphaëlle Gerard [rgerard@boip.int]
Sent: jeudi, 3. décembre 2009 15:21
To: Mail, Intreg
Subject: radiation judiciaire : enregistrement 827830

Attachments: 1131517 RC.doc



1131517 RC.doc
(51 KB)

UNIQUEMENT PAR COURRIEL 1 PAGE ANNEXE PAR INTREG.MAIL@WIPO.INT

Veillez trouver en annexe une requête d'invalidation à la suite d'une décision judiciaire passée en force de chose jugée.

Veillez me confirmer la réception de ce courriel avant le 20 décembre 2009.

Bien a vous,

Raphaëlle Gérard
Examineur Département Enregistrement
Direction Application des Lois
Office Benelux de la Propriété Intellectuelle (OBPI)

rgerard@boip.int
tel. 00 31 (0)70 349 11 55
fax. 00 31 (0)70 347 57 08

Benelux-Bureau voor de Intellectuele Eigendom
Office Benelux de la Propriété intellectuelle
Benelux Office for Intellectual Property

T +31 70 349 11 11
F +31 70 347 57 08
E info@boip.int
<http://www.boip.int>

Aan dit bericht kunnen geen rechten worden ontleend.
Voor het beleid van het Benelux-Bureau voor de Intellectuele Eigendom voor correspondentie per e-mail verwijzen wij naar onze website (<http://www.boip.int/nl/emailPolicy.html>).

Le présent avis n'est générateur d'aucun droit.
Pour la politique de l'Office Benelux de la Propriété intellectuelle en matière de correspondance par e-mail, nous renvoyons à notre site internet (<http://www.boip.int/fr/emailPolicy.html>).

No rights may be derived from this message.
For further details about the Benelux Office for Intellectual Property's policy on e-mail correspondence, we refer to our website (<http://www.boip.int/en/emailPolicy.html>).